

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

N° : R-4354-2026

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717,
rue du Havre, en les ville et district de
Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « **Énergir** »)

AFFIDAVIT

Je soussignée, **SIMON COUTU-MANTHA** faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directeur tarification chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués concernant Énergir dans la « Demande portant sur la segmentation de la clientèle et structure tarifaire basées sur les coûts (volet A) dans le contexte de la refonte de la structure tarifaire du service de distribution »;
3. À ma connaissance, tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à Montréal, le 27 juillet 2026.

Simon Coutu-Mantha

SIMON COUTU-MANTHA

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 27 juillet 2026

M. Beauvais

Mélanie Beauvais
Commissaire à l'assermentation pour le Québec

